

## Pour une mort sereine !

**La Lettre d'Information du collectif "Pour une mort sereine !"**

**Lettre d'information n° 20**

### **Une nouvelle association "LE CHOIX - Citoyens pour une mort choisie"**

Nathalie Debernardi puis Marie Godard, personnes indépendantes de tout mouvement ou association, ont lancé, sur Internet, des pétitions en faveur de la légalisation de l'aide active à mourir ; ces dernières ont été jumelées en août 2017 et leur succès est éclatant puisque leur pétition a recueilli à ce jour près de 350 000 signatures. On peut toujours signer cette pétition à l'adresse :

<https://www.change.org/p/pour-une-loi-sur-le-suicide-assisté-en-france-findevie>.

Devant l'ampleur de ces pétitions, constatée par son comité de veille sur les pétitions citoyennes, le Conseil Economique Social (CESE) s'est autosaisi de la question de la fin de vie. Dans le cadre de cette saisine, la Commission Temporaire sur la fin de vie du CESE a auditionné et questionné, entre autres, N. Debernardi et M. Godard le 7 décembre 2017, voir : <http://www.lecese.fr/content/audition-sur-la-fin-de-vie> et aussi

<http://www.lecese.fr/content/questions-nathalie-debernardi-et-marie-godard-fin-de-vie-0>

Avant la révision de la loi de bioéthique qui doit intervenir cette année, des états généraux de la bioéthique ont été organisés pour recueillir l'avis des citoyens, qui peuvent s'exprimer jusqu'au 30 avril sur les sujets traités en se connectant sur le site <https://etatsgenerauxdelabioethique.fr/>.

Pour la première fois, la question de la fin de vie est incluse dans cette consultation. En parallèle à cette consultation citoyenne, le Conseil Consultatif National d'Ethique (CCNE) conduira des auditions d'associations et sociétés savantes concernées par les différentes questions traitées.

Pour pouvoir être auditionnées, Nathalie Debernardi et Marie Godard ont donc dû créer une association : « Le Choix – Citoyens pour une mort choisie ». Cette association n'a d'autre but que de faire entendre la voix des milliers de signataires de leur pétition, apportant leur renfort à tous ceux qui expriment les mêmes demandes, il n'est évidemment pas question ici de concurrence mais de synergie avec d'autres associations. L'adhésion à cette association est gratuite et peut se faire à l'adresse : <http://www.mortchoisie.org/adhérer>.

Les membres du collectif « pour une mort sereine » apprécient le dynamisme et l'efficacité de Nathalie Debernardi et Marie Godard ; adhérents de l'ADMD, ils pensent que les milliers de signatures recueillies par leur pétition donneront du poids à leur intervention devant le CCNE qui viendra s'ajouter à celles des autres associations. Ils ont donc adhéré à titre personnel à l'association qu'elles ont créée et vous encouragent à le faire aussi, comme l'ont fait les membres du « Groupe de réflexion toulousain pour une mort sereine ».

Le 26 mars 2018

Le collectif "Pour une mort sereine !"

### **Prochains rendez-vous dans nos régions**

**«Humaniser la fin de vie : l'exemple de la Belgique»**

Réunion publique...

Vous êtes invités à rencontrer une vision de la fin de vie qui entend les malades et poursuit les soins jusqu'à aider à mourir lorsque la guérison n'est plus possible et la souffrance intolérable

**le 30 mars 2018 de 18h00 à 20h00**

Centre culturel et social des Résidences Bellevue

4, rue de Madrid à **Belfort**

En 2002, la Belgique s'est dotée d'une loi dépénalisant l'euthanasie dans certaines situations.

**Jacqueline Herremans**, présidente de l'ADMD (Belgique) expliquera comment cette loi a été obtenue et comment elle fonctionne. Conférence suivie d'un débat.

**Marie Jo** et **Jacqueline**, citoyennes et militantes, toutes deux en faveur de la liberté de choix pour leur fin de vie, proposent:

une conférence-débat

## Mourir en France, Mourir en Belgique?

autour de la projection du film documentaire

### «Vivre avec l'euthanasie»

**Samedi 7 avril 2018 à 15h**

Cinéma Le Montagnard, Place Similien Guérin, 44620 La Montagne

**Nathalie Andrews**, administratrice à l'ADMD Belgique, présentera le film et répondra aux questions qui suivront.

Entrée 6€ (pas de billetterie cinéma) - Un verre de l'amitié prolongera l'après midi.  
02 40 65 70 02 - <http://lemontagnard.cine.allocine.fr/>

Tenez-vous informés, consultez régulièrement notre site internet

<https://www.pourunemortsereine.org/>

Toutes nos informations sont consultables sur le site <https://www.pourunemortsereine.org>

Retrouvez-nous sur **facebook** par le lien <https://www.facebook.com/pg/MortSereine/posts/>

et sur **Twitter** : @MortSereine

Pour nous contacter : [collectifag2017@gmail.com](mailto:collectifag2017@gmail.com) et [contact@pourunemortsereine.org](mailto:contact@pourunemortsereine.org)

#### Très important pour la diffusion de notre information

Afin d'en assurer une diffusion la plus large possible, nous vous demandons de bien vouloir transférer cette lettre d'information aux adhérents de votre connaissance en leur indiquant qu'ils pourront recevoir directement nos prochaines lettres d'information en nous communiquant leur adresse électronique à '[contact@pourunemortsereine.org](mailto:contact@pourunemortsereine.org)' : nous les ajouterons à notre liste.

Visitez notre site "Pour une mort sereine !"

Au sein du Conseil d'Administration de l'ADMD

Madeleine COMTE-SPONVILLE, Bernard SENET et Robert WOHLFAHRT

ont été élus sur la liste "Pour une mort sereine !"

Collectif "Pour une mort sereine"  
e-mail : [collectifag2017@gmail.com](mailto:collectifag2017@gmail.com)  
webmaster :  
[contact@pourunemortsereine.org](mailto:contact@pourunemortsereine.org)

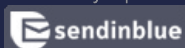


Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur collectif AG 2017.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2017 collectif AG 2017

Lettre d'Information du groupe "Pour une mort sereine !"